INTRODUCTION

La linguistique française a, dès le XIX^e siècle, drastiquement résolu la question de l'origine du langage, ne la considérant pas digne d'intérêt sur le plan scientifique. Les statuts de la Société linguistique de Paris (1866) sont particulièrement explicites à ce sujet:

« ART. 2. – La Société n'admet aucune communication concernant, soit l'origine du langage soit la création d'une langue universelle ¹. »

La publication du *Cours de linguistique générale* de Saussure en 1916, où l'arbitraire du signe érigé en principe théorique apparaît révolutionnaire par rapport aux traditions de l'époque, est une manière élégante de régler la question: considérant que les sociétés humaines se sont constituées comme telles en instituant conventionnellement un code permettant à leurs membres de communiquer, il revient à la linguistique d'étudier le fonctionnement de ce système, « arbitraire » en ceci que ses composantes n'ont pas de lien naturel, motivé, avec ce qu'elles désignent, et où la motivation ne concerne que les relations entre les unités (pour reprendre un exemple banal, si le suffixe -ier est arbitraire relativement à l'idée exprimée dans *cerisier* par rapport à *cerise*, il y a, à partir de cette base, une certaine justification à parler de *bananier* relativement à *banane* ou de *pommier* à partir de *pomme*).

Néanmoins, le diktat de la Société de Linguistique de Paris ne concernait pas les chercheurs autres que français; il n'a donc pas empêché un certain nombre de linguistes de s'interroger dans la première partie du xxe siècle sur la manière dont les hommes avaient pu créer ce système de communication, fût-il conventionnel, considérant que cette création ne pouvait s'expliquer *ex nihilo*. Une hypothèse possible est que la communication verbale, symbolique, s'appuie sur l'existant concret, part de cette base que sont les gestes (y compris articulatoires) et leurs caractéristiques nerveuses et musculaires ainsi que la mémoire que le corps et le cerveau en gardent². On pourrait en somme parler de

^{1.} Cet article disparaît des statuts en 1876, mais l'article 1 modifié laisse encore apparaître une restriction sur la possibilité de se pencher sur l'origine du langage. Il est en effet rédigé ainsi: « Art. 1. – La société a pour objet l'étude des langues et l'histoire du langage. Tout autre objet d'études est rigoureusement interdit. » Pour plus de développements sur la question de l'interdit, voir AUROUX, 2015.

^{2.} La version actuelle de cette théorie dite « Enaction » fait l'objet d'une présentation dans STEWART, 2010, dont voici l'overview: « This book presents the framework for a new, comprehensive approach to cognitive science. The proposed paradigm, enaction, offers an alternative to cognitive science's classical, first-generation Computational Theory of Mind (CTM). Enaction, first articulated by Varela, Thompson, and Rosch in The Embodied Mind (MIT Press, 1991), breaks from CTM's formalisms of information processing and symbolic representations to view cognition as grounded in the sensorimotor dynamics of

« métaphore », la langue se créant par imitation puis symbolisation du concret qui en est la source: il y aurait alors un rapport non arbitraire entre la forme concrète que prend le geste, le membre ou l'organe (par exemple la courbe figurée par une main creusée, un geste du bras, ou celle qu'adopte la langue pour articuler certains sons) et ce qui est désigné (iconiquement par conséquent) par la courbure ainsi dessinée: ce qui est creux ou ce qui est arrondi, selon comment on la perçoit.

C'est ainsi que les linguistes se situant dans la perspective de la *Gesture theory*, comme Jóhannesson (1949), avaient établi la corrélation entre la notion de « courbure » entrant dans la définition d'un certain nombre d'unités lexicales et la forme courbe que revêt la langue lors de l'émission des dorsales entrant dans la constitution phonétique de ces vocables, et ils l'avaient bien motivée par des données empruntées à l'indo-européen et à l'hébreu. Pour ce qui est du premier:

« After coming to the conclusion that the IE primitive man imitated the round, vaulted or curved form of movement with the speech organs by producing the sound eu esp. in connection with a palatal sound... » (Jóhannesson, 1949, p. 14.)

Jóhannesson fonde cette conclusion sur un corpus comparant entre autres:

```
IE keu- « enfler, gonfler »
grec κῦμα « ce qui s'enfle », d'où « flot vague »
lat. cavus « creux »
IE qeu- « voûter, courber »
lat. cubitus « coude »
grec χάος « ouverture béante, gouffre, abîme »
suédois gubbe « vieil homme (courbé par l'âge) »
```

d'où il ressort que : « Nobody can deny that these sounds represent phonetically a curved movement. » (Jóhannesson, 1949 : 14). De même, en hébreu :

« the palatal sounds especially are used to imitate that which is round, vaulted... it is evident that the overwhelming majority of these roots formed with g-sounds in Hebrew were created to imitate something round, vaulted, hollow, etc.³. » (Jóhannesson, 1949, p. 15.)

« évidences » qu'illustrent par exemple 4:

the interactions between a living organism and its environment. A living organism enacts the world it lives in; its embodied action in the world constitutes its perception and thereby grounds its cognition. Enaction offers a range of perspectives on this exciting new approach to embodied cognitive science. »

^{3.} Voir aussi PAGET, 1930, p. 149: « kar-curve or roll- is made by a curving or rolling motion of the tongue – a downward motion of the back of the tongue (ka) followed by an upward and backward motion of the tip of the tongue. »

^{4.} Nous reprenons ces exemples particulièrement frappants de la longue liste donnée par Jóhannesson, p. 73-77.

Introduction 9

gbb tout ce qui est convexe; voussure; arcade sourcilière

gbn être courbé, contracté; bossu, bosse

kpp être creux, creux de la main

krh⁵ creuser

gûr creuser

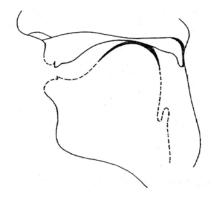
grs courber

Cette description de la courbure peut s'effectuer gestuellement et vocalement (Jóhannesson, 1949, p. 69):

« That which was bent, round or had a curved form, primitive man described by putting his curved hands together or by making a curved movement by swinging the hand in a half-circle. With his speaking organs he could imitate these movements by rounding, wherefore these sounds thus formed -u and o- are named rounded vowels... He could also imitate this curved movement by lifting the front of the tongue up to the palate. He could finally imitate this by eu- which is an imitation of half a circle... »

Jóhannesson décrit ainsi le deuxième mouvement, le seul qui concerne les consonnes: « 2. A movement of the tongue to the palate and backwards and down describes a curved line. » Pour l'illustrer, on peut reprendre le schéma proposé par Ladefoged (1975, p. 50), The estimated target position for [k]:

où l'on voit bien que la langue décrit une courbure parfaite lors de l'articulation d'une dorsale.



^{5.} En fait le *h* est une *mater lectionis* et la racine *kry*, qui se réalise en *kârâ*. Je remercie Jonas Sibony pour cette mise au point.

L'interprétation de cette corrélation non arbitraire entre articulation et sens fournie par ces linguistes de la *Gesture theory* était que l'homme primitif imitait par ses organes buccaux les gestes correspondants, ce qui libérait ses mains pour d'autres tâches:

« As man developed in intelligence and technique, the need for more exact gestures became greater, while his hands became more and more occupied with the arts and crafts. Gestures, which were previously made by hand, were unconsciously copied by movements or positions of the mouth, tongue or lips... » (Paget, 1930, p. 132.)

Cette hypothèse et les travaux qui la soutiennent n'ont guère eu d'écho dans les recherches ultérieures, le structuralisme se développant massivement sur des bases arbitrairistes et le générativisme voyant dans la faculté de langage une grammaire innée que rien ne relie au corps ni au monde concret. C'est dans ce contexte peu propice que se sont développées nos propres recherches⁶, selon une optique descriptive d'abord: il s'agissait de reformuler l'organisation du lexique de l'arabe de manière à rendre compte de phénomènes bien connus mais jusqu'ici irrésolus, tel le nombre exceptionnel de synonymes, d'homonymes⁷ et d'énantiosèmes⁸ qui caractérisent cette langue. Nous avons démontré que cette réorganisation (appelée « Théorie des Matrices et des Étymons: TME ») n'est possible qu'en se situant au niveau submorphémique et qu'elle constitue *ipso facto* un contrexemple de taille au principe de l'arbitraire du signe, précisément en ce que les structures de traits articulatoires constituant les matrices des lexèmes mettent en jeu des articulations reliables au référent de ces unités.

La TME fut mise au point à partir du moment où les recherches sur l'arabe et l'hébreu fournirent des résultats convergents ⁹. Mais reste la question: cette submorphologie, pour incontestable qu'elle soit, n'est-elle pas propre à une famille spécifique de langues, interdisant par conséquent que l'on prétende l'ériger en théorie linguistique générale? L'objet du présent ouvrage est précisément de fournir des exemples nouveaux et diversifiés en faveur de cette corrélation dans des langues typologiquement bien différentes: arabe, turc, peul, songhaï, français, sans toutefois tenter de remonter à l'origine de l'humanité, même s'il est envisageable, après tout, qu'il y ait un lien ou une relation de cause à effet entre notre idée que les structures submorphémiques sont universelles et celle de la *Gesture theory* qui voit dans ces cohérences un des traits du « *primitive man* ».

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à remercier tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la rédaction de cet ouvrage. En premier lieu, Danielle Leeman qui m'a aidé dans l'organisation générale ainsi que dans la formulation de l'introduction, du chapitre « L'organisation submoprphémique à partir de l'anglais et de

^{6.} Voir notre premier ouvrage Bohas, 1997 et ensuite Bohas et Dat, 2007.

^{7.} Voir Bohas et Saguer, 2014.

^{8.} Voir Bachmar et Bohas, 2016.

^{9.} Voir Bohas et Dat, 2007.

Introduction 11

l'arabe », et de plusieurs conclusions. Elle a également relu la version préterminale et m'a permis de l'améliorer considérablement « dans le fond et la forme ». Dennis Philps et Didier Bottineau seront mentionnés dans le cours du texte sur les points précis qu'ils ont contribué à développer. Jonas Sibony a relu la version préterminale et m'a fourni d'utiles remarques concernant particulièrement les données de l'hébreu. Je reprends certaines discussions abordées dans l'ouvrage (Bohas et Dat, 2007) et je remercie Mihai pour sa précieuse collaboration à ma réflexion et à la rédaction de cet ouvrage. Enfin, j'exprime ma reconnaissance envers l'évaluateur de la collection qui m'a amené à développer plusieurs points et à en reformuler d'autres.

Comme j'ai composé la majeure partie de ce livre alors que je subissais une radiothérapie, je remercie tous ceux qui, par un sourire ou une parole d'amitié, m'ont aidé à poursuivre mes recherches dans ces circonstances un peu éprouvantes. C'est avec plaisir que j'exprime ma reconnaissance à ceux qui, jusqu'à présent, m'ont tiré des pinces du crabe: les docteurs E. Denis, A. Manel et E. Louet.